

dans le réseau d'élévateurs. Nous savons que les frais d'élévateur sont d'environ \$13 la tonne, et nous pourrions sûrement les réduire. La manutention des céréales par les chemins de fer et aux élévateurs de tête de ligne laisse à désirer. Il faut avoir une vue d'ensemble plus vaste de toute la question. Malheureusement, le projet de loi C-155 ne s'attaque pas carrément au problème. Nous devons tout simplement être concurrentiels et livrer nos produits au port de mer à meilleur marché que n'importe quelle autre nation du monde, mais ce ne sera pas là le résultat du projet de loi C-155.

M. Pepin: Monsieur le Président, le député a donné une interprétation plausible des motifs d'ordre social, économique et politique qui ont poussé les associations agricoles du Québec à agir comme elles l'ont fait, mais il ne nous a pas dit pourquoi les habitants de l'Ouest sont divisés eux aussi. Je présume qu'il avait écrit cette partie de son discours sur un bout de papier, mais qu'il n'a pas eu le temps de l'exposer.

M. Thacker: Monsieur le Président, l'alliance du Syndicat national des cultivateurs et du NPD défend un point de vue: elle veut que tout soit socialisé, et nous savons que cela veut dire nationalisé. Elle a la ferme conviction que le capitalisme étatique a réponse à tout, qu'un cabinet dans une petite bureaucratie peut prendre des décisions pour le bien du pays tout entier. C'est une question d'idéologie pour elle. En toute honnêteté et en toute intégrité, les dirigeants des syndicats du blé sont d'avis que les paiements aux producteurs inciteront ces derniers à recourir à d'autres services, peut-être à ceux de sociétés privées comme Cargill. Plus de 40 entreprises de camionnage en Alberta détiennent un permis qui les autorise à aller aux États-Unis. Elles sont là à ne rien faire, prêtes à entrer en action, et ce sont des entreprises canadiennes.

Une voix: Pourquoi aux États-Unis?

M. Thacker: Parce que, si nous avions accès aux États-Unis, nous pourrions transporter le blé à Shelby, au Montana, et l'expédier à Seattle à bord des trains de la société Burlington Northern. Ce serait de la vraie concurrence pour le CP, et rien ne fera baisser le tarif du CP plus rapidement que la concurrence.

Je crois vraiment que les dirigeants des syndicats du blé avaient l'impression de protéger leurs membres. Quand nous avons eu des pourparlers avec eux, ils ont dit que les propositions de M. Gilson accéléreraient indûment le processus, et qu'ils ont besoin de quelques années encore. A mon avis, dans ses conclusions, le groupe de travail Gilson nous laissait assez de temps. Les agriculteurs n'obtiendraient pas 81 p. 100 avant 1989. Nous ne sommes pas d'accord là-dessus. De toute évidence, le ministre a cru que ces chefs étaient mieux avisés que ceux d'entre nous qui l'incitaient à rester sur sa position initiale.

• (1740)

M. Benjamin: Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention les propos du député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker). Je n'ai pas pris certains sous-entendus mais je laisse à d'autres le soin de s'en occuper. Le député approuve la proposition Gilson qui revient en fin de compte à payer 81 p. 100 des subventions aux agriculteurs plutôt qu'aux chemins de fer. Ceux des membres de l'alliance NPD-SNC qui s'opposaient également à ce que l'argent soit versé aux agriculteurs plutôt qu'aux chemins de fer, incluaient les syndicats du blé de la

Transportation du grain de l'Ouest—Loi

Saskatchewan et du Manitoba, de même que tous les députés des assemblées législatives des deux provinces ainsi que je pense, le député de Végréville (M. Mazankowski). Quand le député et ses collègues vont-ils finir par se mettre d'accord? Veulent-ils oui ou non que les paiements soient faits aux chemins de fer plutôt qu'aux agriculteurs ou aux agriculteurs plutôt qu'aux chemins de fer? Quelle est leur position?

Soit dit en passant, il n'y a pas que le Québec. Pour une fois, tous les agriculteurs canadiens ont fait l'unanimité. Les agriculteurs du Québec se sont joints à ceux des Prairies pour s'opposer à cette partie du rapport Gilson. Comment le député peut-il concilier cette opposition avec les idées de son collègue de Végréville?

M. Thacker: Monsieur le Président, le député sait bien que la United Grain Growers ne faisait pas partie du groupe.

M. Benjamin: Je n'ai pas dit cela.

M. Thacker: Vous avez parlé des agriculteurs. Vous avez dit que tous les agriculteurs du Québec s'étaient joints à tous les agriculteurs de l'Ouest. Naturellement, ce n'est pas vrai.

M. Benjamin: Je n'ai pas dit cela.

M. Thacker: Mais si, je vous ai entendu.

M. Benjamin: Je n'ai pas dit «tous».

M. Thacker: Je ne me souviens pas exactement des paroles du député. Il a dit que pour une fois les agriculteurs du Québec s'entendaient avec ceux de l'Ouest. Je tiens à lui signaler que les 57,000 membres de l'UGG n'étaient pas de la partie. Ceux de la Prairie Farm Commodity Coalition non plus et ils sont nombreux. Tous les éleveurs, qui sont aussi des agriculteurs, n'ont pas participé. Les ranchers non plus. Ensuite, nous passons aux naisseurs, puis aux engraisseurs et aux éleveurs de porcs. Il y a aussi les conditionneurs. Le député sait-il que depuis huit ou dix ans nous avons perdu six grandes conserveries de viande?

Voilà ce qui se passe dans l'Ouest. Les agriculteurs constatent que le gouvernement péquiste du Québec consacre 2.8 milliards de paiements de péréquation pour que les producteurs du Québec puissent acheter nos veaux et les engraisser chez eux. Et grâce au tarif du Nid-de-Corbeau, ils font venir du grain à Thunder Bay. Et là les subventions s'appliquent. Ils peuvent engraisser le bétail à meilleur marché. Si on s'en tenait aux avantages naturels, c'est dans l'Ouest que le bétail serait engraisé. Voilà ce que constatent les gens de l'Ouest, les subventions annulent les avantages naturels. Ils n'aiment pas cela et ils ont raison.

M. Flis: Monsieur le Président, je félicite le député de nous avoir exposé clairement sa position sur les mécanismes de paiement. Si j'ai bien compris ce qu'il a dit, il approuve les paiements faits aux producteurs. Je respecte sa position, mais ce matin, nous avons entendu le critique officiel de son parti, le député de Végréville (M. Mazankowski) et ce dernier préconise que la méthode de paiement soit facultative. Le député voudrait-il nous dire si lui aussi souhaite que la méthode de paiement soit facultative ou si, comme il l'a dit tout à l'heure, ce sont les producteurs qui devraient être subventionnés?

M. Thacker: Parfaitement, monsieur le Président. J'ai dit que je défendais des vues personnelles et que je voulais avoir une discussion franche. Personnellement, je préfère que tout l'argent soit versé aux producteurs. Notre critique officiel a fait valoir un compromis que j'accepte volontiers et que je peux